DOCTRINE ÉCONOLOGIQUE · PILIER I

🎯 ALLER DROIT AU BUT

« Énergie importée, richesse exportée. »

Notre électricité est propre et produite chez nous. Notre énergie, elle, reste majoritairement fossile et importée.

[FAIT] La France a exporté 92,3 TWh d'électricité de plus qu'elle n'en a importé en 2025, deuxième record consécutif (RTE).

DEUX CHIFFRES POUR VOIR LE PARADOXE

ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN FRANCE

Bilan 2025

Part bas-carbone	**95,2 %**
Part du nucléaire	**68,1 %**

RTE, Bilan électrique 2025 : 373 TWh nucléaires sur la production totale.

ÉNERGIE CONSOMMÉE EN FRANCE

Consommation finale

Part de l'électricité	**27 %**
Part des fossiles	**56 %**

RTE, Bilan électrique 2025, d'après la consommation finale 2024.

53 Md€

C'est ce que la France a payé en 2025 pour importer pétrole, gaz et charbon, alors qu'elle exporte une électricité bas-carbone à plus de 95 %.

[FAIT] Production, échanges et importations fossiles : RTE, Bilan électrique 2025. Les parts de 27 % et 56 % portent sur la consommation finale d'énergie de 2024.

LA QUESTION POLITIQUE

Pourquoi un pays qui produit une électricité abondante, bas-carbone et exportée dépense-t-il encore plus de 50 milliards d'euros par an en énergies fossiles importées ?

[FAIT] donnée sourcée · **[CALCUL]** calcul reproductible · **[ANALYSE]** lecture de la doctrine · **[PROPOSITION]** mesure proposée

ALLER DROIT AU BUT · PILIER I

L’énergie, prix de revient de toute l’économie

[ANALYSE] L’énergie entre dans l’acier, l’aluminium, les engrais, la chimie, le ciment, le verre, l’agroalimentaire, les transports, le bâtiment et les centres de données. Quand elle devient chère ou instable, toute la production française perd en compétitivité : les marges baissent, les investissements reculent et les délocalisations deviennent rationnelles.

Le Pilier I ne traite donc pas seulement d’électricité. Il traite du **prix de revient de l’économie française**.

Chiffres clés

60,3 €/MWh

[FAIT] coût complet du nucléaire historique sur 2026-2028, évalué par la CRE

61 €/MWh

[FAIT] prix spot moyen de l’électricité en France en 2025

46,4 €/MWh

[FAIT] écart-type des prix spot horaires en 2025, contre 14,0 €/MWh en 2019

16 Md€

[CALCUL] perte de solde commercial en 2022 liée à l’indisponibilité nucléaire, dans un scénario contrefactuel de la Banque de France

ANCIENNES FORMULATIONS À ABANDONNER

« 16 Md€ de surcoût énergétique » : il s’agit d’une **estimation** de la Banque de France sur la perte de solde commercial en 2022, dans un scénario contrefactuel, pas d’une facture constatée.

« Facture énergétique de 115 Md€ » : chiffre de l’année de crise 2022. La donnée de référence devient la plus récente : **53 Md€ d’importations fossiles en 2025**.

[ANALYSE] LE VRAI SUJET : LE COÛT SYSTÈME

Le coût réel d’un système électrique ne se limite pas au prix affiché du MWh. Il inclut le réseau, l’équilibrage, le stockage, les capacités de secours et les importations d’équipements. La bonne question n’est pas « quel MWh est le moins cher ? », mais « quel système complet est le plus robuste et le plus favorable à l’économie nationale ? ».

LE RÔLE STRATÉGIQUE DU NUCLÉAIRE PILOTABLE

Production pilotable, faible dépendance aux hydrocarbures, stabilité des coûts, filière industrielle nationale, longue durée de vie et faibles émissions : l’enjeu est de transformer cet **avantage physique** en **avantage économique** concret pour les ménages, les PME, l’industrie et la balance commerciale.

ALLER DROIT AU BUT · PILIER I

La réforme économique

Phase 1 : rendre visible

1	**LE COÛT SYSTÈME PUBLIÉ** Chaque année, publier le coût complet du MWh par filière, réseau, stockage et capacités de secours compris.
2	**LA FACTURE EXTÉRIEURE SUIVIE** Publier chaque trimestre la valeur des importations fossiles et la part de l'électricité dans la consommation finale.
3	**LE RENDEMENT NATIONAL MESURÉ** Évaluer chaque décision énergétique par son effet sur la balance commerciale, l'emploi productif et le prix de revient (indicateur RNG de la doctrine).

Phase 2 : transformer l'avantage en prix

1. Le prix de revient pour ceux qui produisent. [PROPOSITION]

Faire bénéficier ménages, PME et industrie du coût de revient du parc existant (≈ 60 €/MWh selon la CRE) par des contrats de long terme, plutôt que de les exposer seuls aux variations du marché.

2. Électrifier pour importer moins. [PROPOSITION]

Donner la priorité à l'électrification des usages (chaleur industrielle, transports, chauffage) là où elle remplace des fossiles importés, et la mesurer en euros d'importations évitées.

3. Le pilotable d'abord, le coût système toujours. [PROPOSITION]

Évaluer tout nouveau moyen de production sur son coût système complet, et non sur le seul coût du MWh produit.

FORMULE FINALE

Énergie chère : industrie fragile. Énergie importée : richesse exportée. Énergie abondante et pilotable : prix de revient abaissé.

POUR ALLER PLUS LOIN

QCM Énergie — questions sourcées sur le site

Sources principales

- RTE — Bilan électrique 2025 : production
- RTE — Bilan électrique 2025 : échanges
- RTE — Bilan électrique 2025 : électrification
- CRE — Coûts complets du nucléaire existant (communiqué du 30 septembre 2025)
- Banque de France — Solde énergétique 2022 et crise de la production électronucléaire

Mise à jour du 2 octobre 2026 · Chiffres alignés sur le QCM Énergie audité.

Voir le site Doctrine Éconologique